



**Notes d’allocution pour M. Bernard Tremblay,  
président-directeur de la Fédération des cégeps**

**Événement les 100 ans de Guy Rocher,  
héritage et vision de l’enseignement supérieur**

**Ouverture du colloque**

**Le 18 avril 2024**

Bonjour à toutes et à tous,

Chers directrices et directeurs de cégeps, cheffes et chefs d'établissements, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs, je vous souhaite bienvenue à l'événement *Les cent ans de Guy Rocher, héritage et vision de l'enseignement supérieur*. Je suis ravi de vous accueillir.

Je tiens bien sûr à saluer Alexandre Cloutier et son équipe de l'Université du Québec, avec qui nous avons collaboré pour organiser cet événement à caractère historique. Je veux aussi dès maintenant remercier également l'équipe de la Fédération pour avoir soutenu ce projet qui m'était si cher.

Je tiens à remercier le ministère de l'Enseignement supérieur pour la subvention qui a rendu cet événement possible. Ce précieux soutien a contribué au succès de cet événement.

Merci d'être là; là pour Guy Rocher, bien sûr, mais aussi, pour parler et entendre parler d'enseignement supérieur. Pour parler de l'héritage d'un visionnaire, d'un bâtisseur, de ce qui a été accompli, mais aussi, de l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec.

Guy Rocher, qu'on aime appeler le « père des cégeps », a laissé un héritage indélébile dans notre société. Sa vision d'une éducation publique, accessible et gratuite, a posé les jalons de notre système d'éducation et d'enseignement supérieur.

En tant que membre clé de la commission Parent, il a jeté les bases de notre système d'éducation actuel et développé cette vision d'accessibilité et de démocratisation de l'éducation qui nous sont chers.

Comme l'a si bien dit Guy Rocher lui-même : « Je ne peux vivre sans prendre part au changement. » Et quel changement il a initié!

Près de 60 ans après la création des cégeps, une chose est claire : nous devons continuer le travail amorcé dans les années 60 pour démocratiser l'enseignement supérieur.

À l'automne 2022, 157 326 étudiants étaient inscrits à temps plein dans l'un des 48 établissements d'enseignement collégial public du Québec. En 2032, ils seront plus de 180 000. Déjà cet automne, lorsqu'on ajoute la formation continue, ils sont plus de 200 000 à fréquenter nos établissements collégiaux. L'héritage, il est là, il est concret et multiple.

Par exemple, la création des cégeps a mis fin à un système élitiste. Les cégeps sont un outil essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales.

L'introduction des cégeps a également marqué un tournant décisif pour l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, déclenchant une transformation profonde de la condition féminine et des valeurs québécoises.

Cependant, tout n'est pas parfait. La proportion de jeunes qui passent directement du secondaire au collégial, soit à peine plus de 70 %, demeure en effet beaucoup trop basse.

L'enjeu de la persévérance scolaire est aussi un défi majeur pour l'enseignement supérieur.

L'héritage de Guy Rocher et de la Révolution tranquille est important, mais nous devons reconnaître que le travail doit être poursuivi. Nous devons continuer à démocratiser l'enseignement supérieur et à lutter contre les inégalités sociales.

Nous devons continuer de travailler pour que chaque individu, qu'il soit en situation de handicap, parent étudiant, issu d'un milieu socioéconomique défavorisé, membre des premières nations-Inuit, ait accès à l'éducation auquel il a droit. Le droit à l'éducation et à l'enseignement supérieur est un droit fondamental !!!

C'est notre devoir envers Guy Rocher et envers les générations futures. C'est en respectant sa vision que nous pourrons continuer d'évoluer, comme société et d'occuper des emplois dans la nouvelle économie. Rappelons qu'actuellement, 90 % des nouveaux emplois créés au Québec requièrent une formation collégiale ou universitaire.

Les cégeps, par le biais de la formation préuniversitaire et technique, de la formation continue, de leurs services aux entreprises et de leurs nombreux services d'aide à la réussite, sont toujours présents pour soutenir la population étudiante.

Toutefois, on a besoin d'une mobilisation collective pour encourager la poursuite des études collégiales et universitaires. Il est donc important d'unir nos efforts pour soutenir nos jeunes dans leur parcours éducatif.

Les racines de l'éducation ne sont pas profondes au Québec. Il faut poursuivre le travail, si l'on veut s'inscrire parmi les sociétés du futur. Il faut retrouver un sentiment d'urgence.

Il faut mobiliser les Québécois pour se doter d'un nouveau chantier en enseignement supérieur. On ne peut plus se satisfaire d'un diplôme de 5<sup>e</sup> secondaire. Une prise de conscience de la population est nécessaire; une prise de conscience collective. Je ne perçois pas de sentiment d'urgence dans la population, pourtant il y en a une urgence pour éviter que le Québec ne soit déclassé face aux autres sociétés.

Pour moi ce colloque, c'est l'occasion de souligner le travail d'un précurseur. C'est aussi l'occasion de montrer la force de la collaboration entre le cégep et l'Université du Québec, deux grandes innovations sociales Québécoises.

C'est aussi l'occasion de lancer un appel en faveur d'une mobilisation collective; on doit poursuivre le travail et enfin atteindre une accessibilité et une démocratisation complètes de l'enseignement supérieur.

Merci de votre attention, et bon colloque!